



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

Cho (O)ALA - gom

Périodique quadrimestriel
Mai - Juin - Juillet - Août 2017

N° 87

Des NEWS !

Invitation à notre prochaine AG

DOSSIER : Besoin d'un rien, envie de tout.
Comme toi !

Interview d'Alda Greoli, Ministre de la Culture et de l'Enfance

Bureau de dépôt : 1300 Wavre
N° d'agrément : P204155
Editeur responsable : Caroline Demaiffe, responsable communication
COALA asbl - Rue du Rivage, 10 - 1300 Wavre



COALA^{asbl}

Edito	3
News des secteurs	4
Dossier	9
Besoin de rien, envie de tout. Comme toi ! <i>L'accueil d'enfants à besoins spécifiques.</i>	
A venir	21
Coup de coeur	23
Faits divers	23



Rédaction : Olivier Bayer, Caroline Demaiffe, Christophe Duez, Olivier Geerkens, Nicolas Leduc, Barbara Parijs, Cynthia Vandersmissen, Julien Vandeplass.

Crédit photos : COALA asbl

Illustrations : extraites des brochures ONE citées p.13

Coordination, graphisme et mise en page : Caroline Demaiffe

Bonjour à tous !

Voilà maintenant un an que je travaille à COALA et mon parcours n'a pas été facile jusque-là...malheureusement. Pendant longtemps, j'ai postulé, passé des entretiens d'embauche, sans succès. Certains me disaient que je ne correspondais pas au poste recherché, un moyen de détourner la vérité, d'autres ne prenaient pas de gants avec moi et me disaient clairement que mon problème d'audition était trop handicapant pour le métier que je voulais exercer.

Heureusement pour moi, mon chemin a croisé COALA de manière fortuite et un peu chanceuse. J'ai tout de suite senti que c'était là que je devais aller. Et je n'ai pas été déçue, ils m'ont accepté tout de suite sans poser de question. Je me suis sentie valorisée et respectée en tant que personne. Oui, j'ai un handicap, mais j'ai vraiment été intégrée à l'équipe directement. Je dirais même plus, j'ai été incluse. La notion d'inclusion dépasse celle d'intégration dans le sens où il y a une réelle démarche de compréhension de l'autre. Elle n'est en rien un phénomène de mode, c'est une réalité à COALA.

Et pour tout, je leur dis du fond du cœur merci, merci d'avoir cru en moi et de m'avoir permise d'être une coalassienne à part entière.

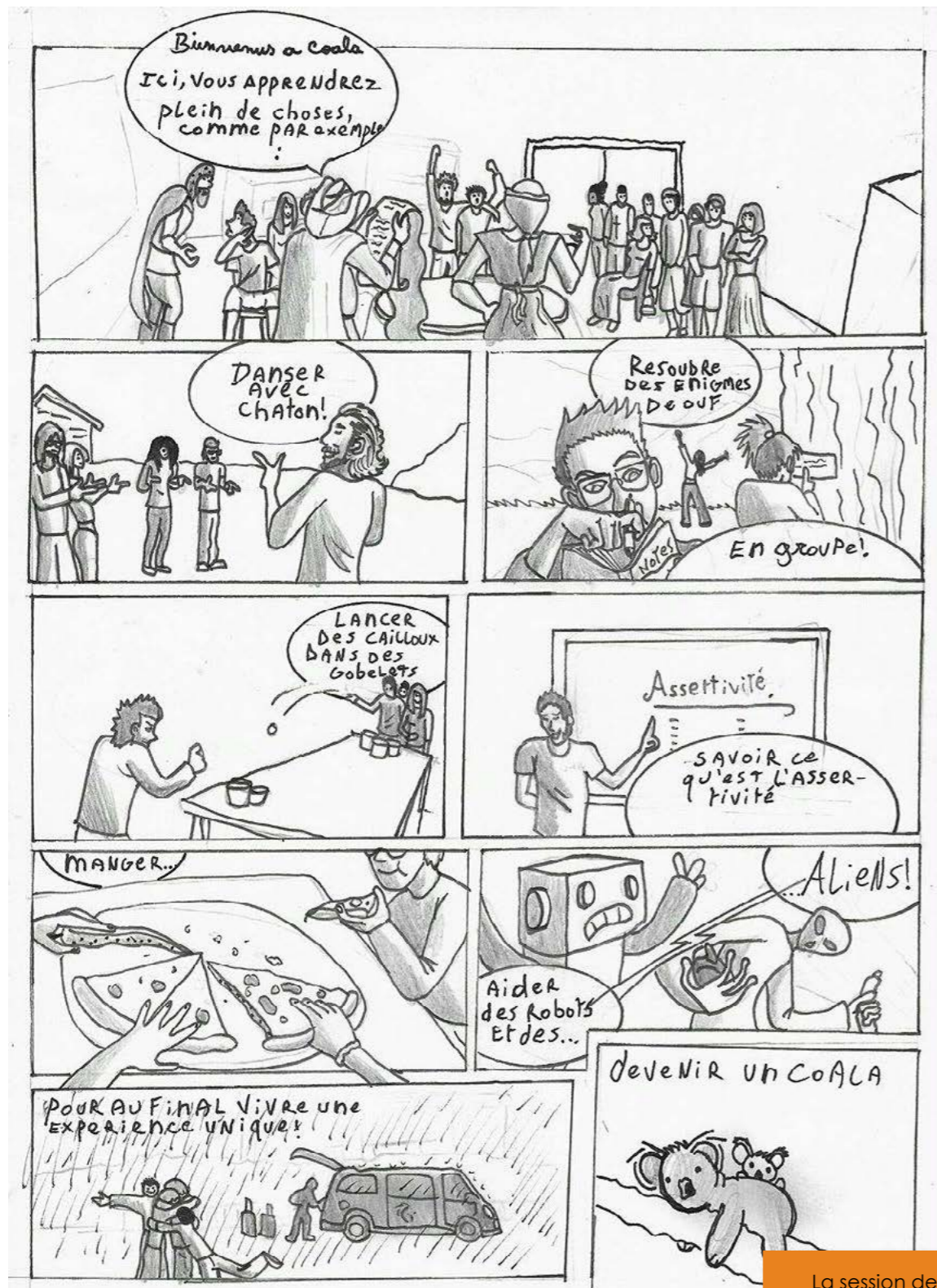
Ce ChoCOALA-gom me permet de voir tous les projets passés et à venir pour lesquels je suis engagée en tant que permanente. Cela m'a fait penser au colibri qui, face à l'incendie de forêt, fait des aller-retour vers le lac pour remplir son bec et verser quelques gouttes d'eau sur les flammes ! Les autres animaux fuient, abandonnent, s'étonnent, se fâchent ou se moquent : "Arrête ! Ce que tu fais ne sert à rien...". Et le colibri de leur répondre : "Moi, je fais ma part... "

Outre les activités et le dossier sur l'inclusion, le ChoCOALA-gom contient l'invitation à l'Assemblée Générale. J'y suis invitée... et je sais que COALA attend la participation de parents et d'animateurs ayant envie de "faire leur part" dans les projets de l'asbl.

Un Apéro participatif est organisé à la suite de l'AG... On s'y croise ?

*Barbara Parijs,
Adjointe administrative*

FORMATION BACV : une image mieux qu'un discours...



La session de Pâques, illustrée par les talents en présence.

FORMATIONS ATL : en Synergie

Je m'appelle Olivier Bayer. Je suis animateur et j'aime mon métier. Ce métier est une aventure collective et personnelle. L'animation de groupe est une pratique qui nécessite de maîtriser beaucoup de techniques différentes mais qui oblige aussi à entreprendre un travail individuel sur ses savoir-être.

Je vis cette aventure depuis 25 ans et aujourd'hui je suis formateur chez Coala asbl pour communiquer ce que j'appelle le "feu sacré", l'étincelle d'énergie de vie que l'on transmet aux enfants.

Habituellement les participants de nos formations sont des professionnels en place dans le secteur de l'accueil temps libre. Ils nous arrivent de toucher un public qui (re)construit un projet profes-

sionnel qui inclut l'animation de groupe. Ces participants sont issus des filières de formation du Forem ou des associations actives en insertion socio-professionnelle.

C'est dans ce cadre qu'est née notre collaboration avec Synergie Solidaire asbl. Soucieuse de proposer une formation qualifiante et qualitative, Synergie a fait appel à nos services pour notre expertise du métier et pour notre agrément ONE.

Notre devise : "On retient mieux ce que l'on vit", c'est pour cela que nos formations sont participatives. "On vit mieux ce qu'on réfléchit", c'est pour cela que nos formations sont aussi réflexives.

Nous nous sommes aperçus que le climat de groupe que nous arri-

vons à créer, couplé avec les moments de formations actifs est un formidable outil d'émancipation de la personne en construction. C'est exactement ça qui m'émerveille dans cette collaboration.

Quand j'observe le parcours de toutes les personnes qui sont passées par la formation Synergie-Coala, je me réjouis de l'évolution de ces personnes. Même si tout le monde ne poursuit pas nécessairement dans cette voie, la majorité en sort grandie dans sa confiance en soi, son estime personnelle et sa motivation.

Cette formation est un vecteur de changement possible, un potentiel de mouvement vers sa réalisation personnelle. Un horizon qui s'ouvre pour ceux qui souhaitent l'explorer.

VACANCES : Un été presque complet et un nouveau projet !

L'été 2017 voit la plupart de ses activités de vacances complètes ! Tant en plaines qu'en séjours, ce sont une quarantaine d'enfants qui vivront, chaque semaine, un projet d'animation COALA en différents lieux.

Le dossier de ce numéro parle de l'accueil d'enfants à besoins spécifiques. Sachez que l'ONE

a lancé récemment l'appel à projets "JUMP", qui vise à soutenir une démarche ponctuelle d'expérimentation de mesures permettant d'améliorer l'accessibilité des plaines et séjours aux enfants issus de familles précaires durant les vacances scolaires d'été 2017.

COALA a répondu à cet appel, avec un projet d'inclusion d'en-

fants réfugiés (et leur maman) au sein de notre plaine d'août à Botassart.

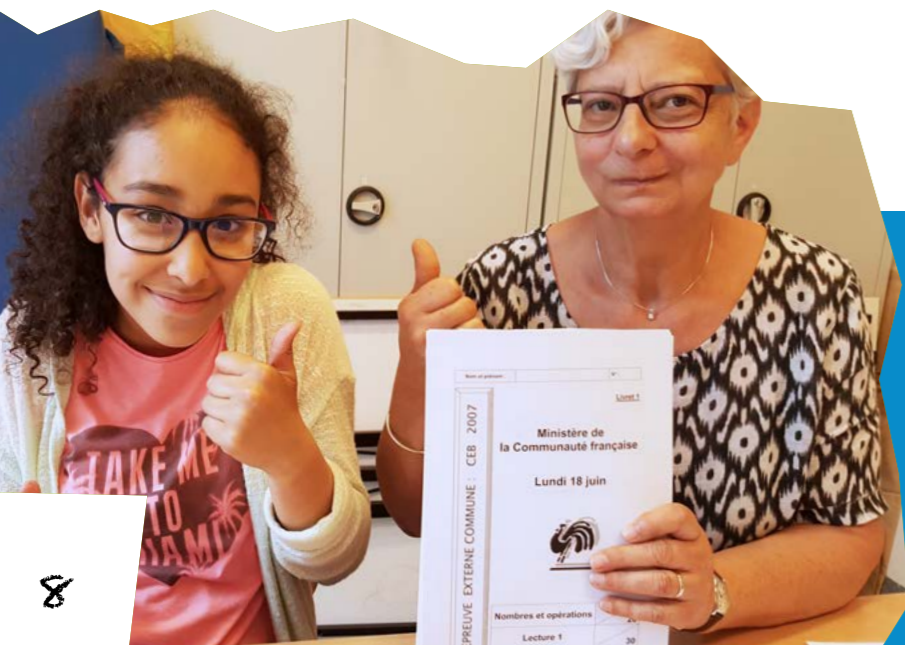
Projet qui a été retenu parmi une cinquantaine de dossiers ! Échos dans notre prochain numéro...

ATL-EXTRASCOLAIRE : nos écoles de devoirs...

Nous l'évoquions dans le numéro précédent... Ce 13 mai dernier, nos 3 écoles de devoirs ont organisé leur Rallye-Folie, une balade ludique à 4 roues à destination des enfants des EDD et de leur famille.

Le principe : au départ de la salle de la Sapinière de Gembloux, balade en voiture avec un Road Book rempli d'épreuves à effectuer dans les régions de nos 3 EDD... et retour à la salle pour une remise de prix, un souper et un concert du groupe folk "Boutons et Ficelles".

Cet événement clôturait ainsi notre projet annuel axé sur le bien-être dans nos EDD. Une journée bien sympa dont on se souviendra !



On profite également de cet espace pour encourager tous les enfants de nos EDD en cette période intense de bilans et autres examens de fin d'année, avec une pensée particulière à nos grands de 6^e qui préparent le CEB. Bon travail à tous !



**Besoin d'un rien, envie de tout. Comme toi !
L'accueil des enfants à besoins spécifiques.**

L'accueil de tous les enfants est un principe de base du Code de qualité ONE comme de la Convention internationale des Droits de l'enfant dans une logique d'accessibilité et de non-discrimination !

Tous ? Même ceux dont les parents ne travaillent pas ?
Oui, tous !

Tous ? Même ceux qui ne paient pas ?
Oui, tous !

Tous ? Même ceux qui sont porteurs d'un handicap ?
Tous, on vous dit !



Par Olivier GEERKENS, coordinateur ATL COALA

UN PROJET D'ACCUEIL

Tout organisateur d'accueil d'enfants se doit de respecter certains principes pédagogiques, c'est aussi le Code de qualité ONE qui le dit. Un code qui s'impose à tous même si les moyens pour atteindre ces principes sont du choix de l'opérateur. Il les précise généralement dans un ou plusieurs projets d'accueil communiqués, notamment, aux parents.

Comment, dès lors, favoriser l'intégration harmonieuse d'enfants ayant des besoins spécifiques dans le respect de leurs différences?

Certains Pouvoirs Organisateurs (P.O.) se tournent volontairement vers un public spécifique, comme le CREE asbl pour les personnes sourdes et malentendantes (voir aussi p. 18). Infrastructures adaptées, encadrement spécialisé et projet d'accueil orienté vers ce public sont alors de mise. La majorité des P.O. propose cependant un accueil "de tous"... comme COALA.

Une "petite" phrase dans le R.O.I. de notre projet d'accueil pour les Centres de vacances COALA a suscité une interpellation de l'ONE: "Chaque participant doit être physiquement apte à

effectuer les différentes activités annoncées".

"Excluant !", selon l'ONE, provoquant de grands débats au sein de nos instances et réunions d'équipe du secteur Vacances puis une rencontre avec la Coordinatrice Accueil de l'ONE. Pas de volonté d'exclusion dans notre chef, bien sûr, mais une logique de réalité qui empêcherait un accueil de qualité faute de compétences des animateurs, faute de structure adaptée, faute d'activités nécessitant un minimum d'aptitudes supposées de l'enfant, faute de...

Les freins sont réels et il n'est pas possible de les lever tous mais les débats nous ont amenés à réfléchir à la communication qui est faite. Il est rare de voir quelqu'un pousser la porte d'un lieu affichant un panneau de non bienvenue! Cette attitude d'ouverture doit être affichée pour, déjà, accueillir la demande... avant d'accueillir l'enfant autant que possible. Une ouverture qui devrait éviter le constat de parents, démunis, ne renseignant pas les besoins spécifiques de leur enfant pour éviter un refus d'inscription ! Une situation dont tous les partenaires souffriront, l'enfant en premier.

"Pour le bien de chaque enfant participant et pour celui de l'organisation de notre équipe d'animation, n'hésitez pas à contacter le coordinateur avant

l'activité dans le cas où votre enfant a des besoins spécifiques" a remplacé la phrase litigieuse...

BESOINS SPÉCIFIQUES, QUELS BESOINS ?

Les besoins spécifiques que nous rencontrons dans le cadre des Centres de vacances (CVAC), Écoles de devoirs (EDD) et autres activités extrascolaires sont nombreux et ne sont pas qualifiés de "spécifiques" pour rien. Les enfants "voiturés", autistes, atteints de trisomie 21, aveugles ou sourds n'ont qu'un seul point commun : la nécessité d'une anticipation de l'accueil au sein du groupe.

D'autres formes de besoins exigent également cette anticipation : alimentation spécifique (Allergies, convictions idéologiques ou religieuse, surpoids...); maladie particulière nécessitant ou non des soins externes (diabète, spina-bifida...); gestion difficile du comportement ou des émotions...

En outre, l'accueil de l'enfant fera sans doute émerger d'autres besoins : ceux des animateurs, des autres enfants... et des parents cette fois !

Autant de raisons pour prendre le temps de la réflexion, de l'information... et de la formation !

Paroles de Maman

Accueilli de nombreuses années au sein de la plaine de vacances, Justin a manifestement bénéficié de la présence de ses sœurs aînées, animatrices brevetées via COALA. "Cela nous a aidés à franchir le pas car cela nous rassurait", nous précise sa maman. Et d'ajouter :

- Un enfant n'est pas l'autre. Ce n'est jamais simple et cela nous demande beaucoup de démarches, de rencontres et d'explications. Il nous est arrivé de dévoiler des éléments "privés" de la vie de Justin pour améliorer la compréhension de ses besoins spécifiques.

Néanmoins, dans le cas de la plaine, cela n'a pas été possible la première année. Nous nous y étions pris "trop tard" et, en accord avec l'équipe d'animation, nous avons reporté son intégration à l'été suivant. Son infirmière a aussi accepté de modifier sa tournée pour passer quotidiennement à la plaine. La collaboration et le bon vouloir de plusieurs intervenants sont nécessaires. Ce n'est pas toujours possible! Justin aurait aimé faire du théâtre mais l'organisateur du stage n'était pas en capacité de l'accueillir.

- Aujourd'hui, Justin a 18 ans et a gagné en autonomie avec l'âge mais l'intégration au sein d'activités extrascolaires était bien plus compliquée lorsqu'il était enfant. Il était plus dépendant et nécessitait donc plus de modification des habitudes pour les animateurs.

En tant que parent d'un enfant en chaise roulante, j'ai aussi été confrontée aux peurs et questions d'autres parents : "La présence de Justin nécessitant un regard et une attention particulière, pourrions-nous encore accorder du temps et de l'attention à mon enfant ?"

(SE) PRÉPARER ET SE FORMER

Professionnels comme volontaires, ce sont les animateurs qui portent le projet d'accueil. Les temps de réflexion et de préparation collectifs permettent d'augmenter la nécessaire adhésion au projet.

Les spécificités du milieu d'accueil (Type, infrastructure, ressources humaines, ...) influencent ensuite les réponses aux questions concrètes qui se posent avant l'accueil proprement dit. Pourquoi accueillir cet enfant ? Quels sont les rôles et les responsabilités des différents partenaires ? Quelles adaptations aux activités, au rythme, aux espaces, aux règles de vie, à la communication sont nécessaires ?

Pour la plupart, des animateurs et accueillants extrascolaires, c'est en formation que la question des besoins spécifiques est abordée pour la première fois : une sorte de préparation "standard" en-dehors du terrain. Il s'agit néanmoins d'une porte d'entrée "annexe" à la formation de base qui nécessiterait, sans doute, une forme de spécialisation.

* www.caravelle.be, www.badiane.be, www.passe-muraille.be

Le Décret CVAC prévoit d'ailleurs l'obligation de cette spécialisation pour tout ou partie de l'équipe dans certains cas (voir aussi l'interview de la Ministre Greoli p. 16)... mais elle n'est pas appliquée à ce jour faute d'opérationnalisation satisfaisante : quel contenu de formation valider au regard de la multiplicité des situations ?

A l'inverse de l'obligation, nous plaidons pour une démarche volontariste... qui implique une offre de formations accessible à tous les types d'accueil.

Il faut bien reconnaître que ce n'est pas le cas aujourd'hui! Des associations comme Caravelles*, Badiane* ou encore Passe Muraille* proposent bien des formations pour les animateurs ou des accompagnements ciblés mais, bien souvent, les P.O. y pensent uniquement lorsqu'ils sont confrontés à une demande...

L'intégration et, plus encore, l'inclusion exige des modifications de pratiques bien en amont de l'accueil effectif de l'enfant.

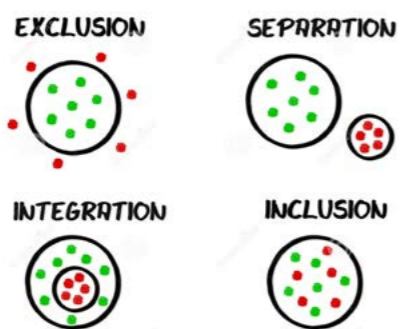


INCLUSION OU INTÉGRATION: CHOU VERT ET VERT CHOU ?

Les mots, qu'on le veuille ou non, sont porteurs de sens. "Handicapé" sera pris comme injurieux. De la "personne handicapée" à celle "porteuse de handicap" en passant par "à besoins spéci-

ifiques" ou encore les enfants "extraordinaires", ces derniers termes font plus partie du vocabulaire accepté de nos jours. Les mots utilisés démontrent nos difficultés à parler d'une même personne. Pour parler de pratiques cette fois, on utilise régulièrement "inclusion" ou "intégration". Même réalité ?

Un petit dessin valant mieux qu'un long discours, celui-ci visualise quatre formes organisationnelles.



Refuser l'inscription d'un enfant sur base de ses besoins spécifiques est encore courant (**Exclusion**) : les activités, les infrastructures ou l'encadrement "ne le permettent pas" et les parents sont dirigés vers un milieu d'accueil spécialisé, lorsqu'il existe (**Séparation**).

S'adapter aux besoins spécifiques nécessite nécessairement des efforts. Dans le cadre de l'**intégration**, ces efforts sont essentiellement centrés sur l'enfant : il est un "problème" et des mesures sont prises pour qu'il puisse s'adapter et vivre l'accueil comme les autres.

Envisager l'**inclusion**, c'est placer la réflexion au niveau de la structure d'accueil dans une perspective d'accueil de la diversité.

"Au Québec, le parent ne demande pas si on peut accueillir son enfant, il informe le MA des besoins spécifiques éventuels", nous disait Chloé, formatrice d'animateurs à l'Association des Camps du Québec, en mai dernier lors de notre voyage au Canada ("On se forme! Sous quelle forme?", dossier du GDM 83 d'avril 2016 sur www.coala.be).
"Ce n'est pas tant une approche philosophique qu'un droit humain: le droit aux loisirs", poursuivait-elle dans nos échanges sur place.
"En formation, on explique l'aspect légal, les responsabilités des camps ainsi que les besoins particuliers qu'on risque de rencontrer. Pas question de refuser un enfant uniquement sur base de ses besoins particuliers ! Ici, nous avons la notion "d'accommodement raisonnable" qui s'impose à tout PD. L'accommodement raisonnable est un moyen utilisé pour faire cesser une situation de discrimination fondée sur le handicap, la religion, l'âge ou tout autre motif interdit par la Charte des droits et libertés de la personne."

L'accueil de tous dans une démarche inclusive fait, petit à petit, son chemin.

Notre dossier de ce ChoCOALA-gom peut en être une étape, même minime et il nous invite, chacun, parents et animateurs, à faire évoluer nos conceptions.

Lors de l'achat puis de l'aménagement de notre maison à Gembloux, nous avons dû prévoir des toilettes adaptées et aménager un accès PMR... Une obligation qui passe aujourd'hui comme des aménagements naturels. Après les infrastructures et le matériel, gageons que c'est l'accueil de tous qui paraîtra naturel dans un avenir proche.

En Classes Vertes aussi...

En 2013, l'équipe d'animation Classes vertes reçoit une demande particulière : animer un projet qui réunirait des enfants d'une école primaire de l'enseignement ordinaire et une dizaine de personnes porteuses d'un handicap mental adultes.

Bien que nécessitant une sérieuse préparation, le projet emballa l'équipe et se finalise quelques mois plus tard. Depuis, chaque année, quelques résidents du "Rebjou" et des élèves de l'école communale de Spontin vivent une "rencontre du 3^e type" qui permet de casser des barrières et soulever les peurs que la différence génère.

Ce partage de vie enrichissant devrait mener les partenaires à finaliser, en 2018, un séjour incluant une association espagnole afin d'ajouter au projet une dimension culturelle.



Des outils pour les animateurs (et les parents) :

- **Oser la différence**, guide pour la formation d'animateurs à l'intégration d'enfants en situation de handicap dans les activités extrascolaires, BADJE asbl
- Brochures ONE (www.one.be) dont le **référentiel 3-12 ans** (Voir aussi p. 14)
- Le regard québécois évoqué par Chloé Mélancon de l'Association des Camps du Québec : <http://camps.qc.ca/fr/gestionnaires-de-camps/vers-une-integration-reussie/>
- **Accueillir des enfants en situation de handicap**, dossier du Journal de l'Animation 180, disponible à COALA
- Des articles de fond sur www.cairn.info
- Les sites www.aviq.be et www.unicef.be proposent une série de ressources pertinentes, à transférer dans le champ de l'ATL

Une place pour tous, une place pour chacun

Par François MARÉCHAL et Pascale CAMUS, CAIRN ONE.

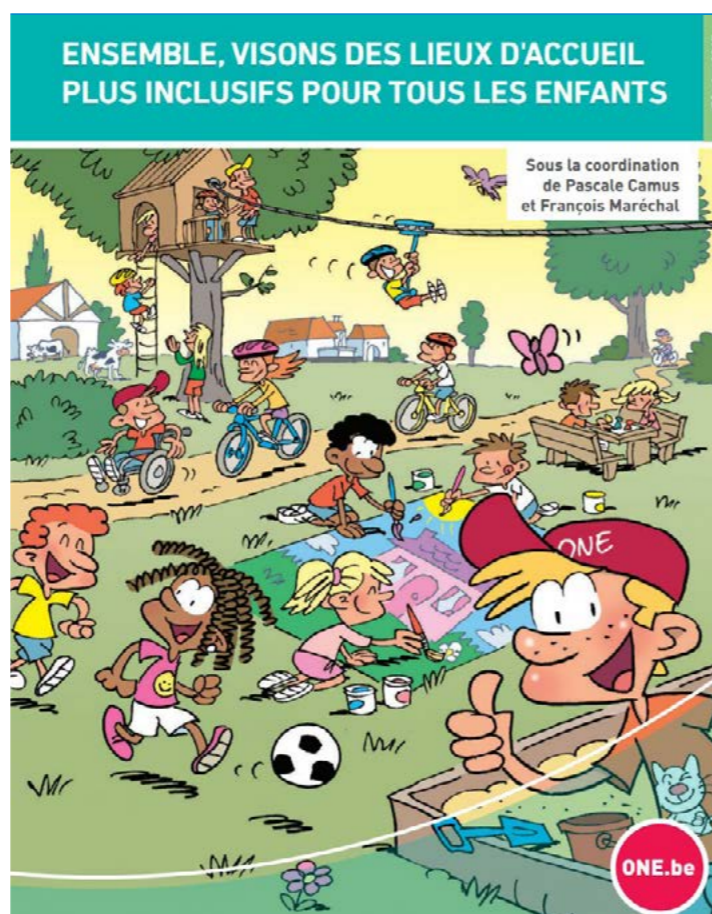
Lors de la dernière plaine de vacances, j'ai vécu un moment qui m'a beaucoup touchée. Un groupe d'enfants était en train de construire une cabane avec des cartons et du matériel à leur disposition ... Thomas était un peu à l'écart, la tête baissée, l'esprit visiblement ailleurs. Je me suis approchée et ai échangé avec lui ¹...

C'est par ces quelques mots que Nadia, une animatrice de centres de vacances, a débuté le témoignage que nous avons repris dans le livret "Ensemble, visons des lieux d'accueil plus inclusifs pour tous les enfants". Des situations de ce type-là, vous, lecteur, vous en avez probablement rencontrées dans votre expérience d'animateurs: peut-être pas un enfant mis de côté par les autres ... En y réfléchissant bien pourtant, vous vous souvenez peut-être d'un incident ou de "petits" événements : le manteau ou la boîte de tartines de Lydie qui a un jour disparu, le fait que Jimmy soit systématiquement laissé sur la touche dans la constitution des équipes, la difficulté de savoir si Piotr prend du plaisir à partager les activités avec les autres enfants alors qu'il est atteint de surdité ...

Les conditions d'un vivre ensemble, ce n'est pas une question de hasard ou d'alchimie qui passe ou pas, mais le résultat d'un travail d'équipe sur la dynamique de groupe, la sensibilisation des enfants à l'accueil de tous et au respect de la diversité.

Pour revenir à Nadia, par exemple, pas question pour elle de laisser s'installer un phénomène de rejet de Thomas dans le groupe. Juste avant que les enfants s'installent pour le goûter, elle et deux autres animateurs ont rassemblé les enfants: que se passe-t-il? Comment chacun a vécu l'activité? "On s'est bien amusés, tous dans les cabanes !" "Tous? Vraiment?" ont demandé les animateurs. "Certains, comme Thomas, sont quand même restés tout seuls sur le banc. Que se passe-t-il exactement?" Certains enfants du groupe ont alors expliqué que parfois, Thomas fait des gestes bizarres, que c'est pas facile de jouer

avec lui, alors qu'ils préfèrent quand c'est comme cela, ne plus jouer avec lui. La discussion s'est poursuivie sur ce que chacun enfant ressentait, en ce compris Thomas, quand on est exclu. Quand Thomas s'est exprimé, les enfants ont été très attentifs à ce qu'il disait, puis l'un d'eux a proposé que l'on puisse faire souvent des jeux où tout le monde pourrait s'amuser et qui seraient "alz" (NDLR: "à l'aise")... "Ce serait quoi par exemple? Qu'est-ce que vous aimez faire?" a lancé un des animateurs. Les idées ont fusé:



¹ Cette situation est tirée du document "Ensemble, visons des lieux d'accueil plus inclusifs pour tous les enfants"

les enfants avaient plein de choses en commun : aimer aller à vélo, râler quand les parents les obligent à les accompagner pour faire les courses, apprécier de venir à la plaine, jouer dehors, rigoler. A la fin de l'échange, ils ont proposé à Thomas de venir les rejoindre pour finir la grande cabane en disant: "y a encore pas mal de boulot! On s'y remet tous?"

Ce moment de vie passé avec Thomas et les autres enfants du groupe fait partie des nombreuses situations qui, lorsqu'elles sont travaillées par les animateurs, contribuent à rendre le lieu d'accueil plus inclusif. Cela ne va pas de soi et implique une réflexion en équipe.

Pour accompagner ce type de réflexion, des outils existent : c'est notamment le cas du livret proposé par la Cellule Accessibilité Inclusion Recherches et Nouveautés (CAIRN) ONE, en collaboration avec des professionnel-le-s de terrain. À disposition des équipes, un dossier qui présente la vision inclusive de l'ONE, une vision d'accueil universel et accessible à tous et ce qu'elle implique. Il décrit également 8 caractéristiques d'un lieu d'accueil inclusif. Pour chacune de ces caractéristiques, des expériences concrètes et inspirantes, comme la situation vécue par Nadia et son équipe, sont relatées et analysées.

Comment le fait de réfléchir à

une situation particulière (ici, la déficience) peut aider à dégager des pistes pour aborder toutes les situations de diversité?

Viser des lieux inclusifs, c'est avoir comme objectif d'adapter l'environnement aux besoins des personnes qui le fréquentent et non essayer de faire entrer le nouveau venu dans le rang, de lui demander de s'adapter. La société actuelle est particulièrement diversifiée et

donne des opportunités pour découvrir de nouvelles personnes qui ont leurs propres centres d'intérêts, leurs croyances, leurs goûts, leurs habitudes... Toutefois, prendre en compte les formes de diversité qui composent notre société implique une réflexion sur les conditions d'accueil : comment réagir face à une situation où un enfant est exclu d'un groupe à cause d'une spécificité (surpoids, coupe de cheveux, comportements...)? Comment créer une relation de confiance avec toutes les familles, en ce compris celles qui ne parlent pas le français? Comment réagir si on ne comprend pas les choix éducationnels d'un parent? Etc.



Les pistes proposées dans les outils que l'ONE met aujourd'hui à disposition sont autant de possibles. Ils sont accessibles gratuitement et peuvent être téléchargés, ainsi que d'autres ressources, sur le site internet de l'ONE à l'adresse suivante :

www.one.be/professionnels/inclusion-et-handicap/dispositif-et-malles-inclusion/

Pour plus d'infos, vous pouvez aussi contacter François Maréchal (francois.marechal@one.be) ou Pascale Camus (pascale.camus@one.be).

INTERVIEW d'Alda Greoli, Ministre de l'Enfance

Propos recueillis par Olivier GEERKENS, responsable RELEX COALA

Vous avez récemment doublé, voire triplé, le soutien financier aux Centres de vacances accueillant des enfants porteurs de handicap. Pourquoi soutenir particulièrement ceux-ci ? Que pensez-vous que cette mesure pourra concrètement apporter sur le terrain ?

En effet, j'ai décidé d'augmenter les montants complémentaires de subvention pour l'intégration d'enfants porteurs d'un handicap mais également pour les enfants issus d'un milieu défavorisé sur le plan socio-économique.

Les centres de vacances qui font le choix de l'inclusion doivent être encouragés. Les animateurs de ces centres jouent un rôle important dans le développement de

l'enfant : acquisition de connaissances, développement d'aptitudes et de valeurs, rencontre d'autrui. J'ai donc décidé de revaloriser les compléments de subvention de fonctionnement.

Actuellement, le complément de subvention pour les centres de vacances inclusifs s'élève à 2,5 € par enfant et par jour d'activité pour les enfants porteurs d'un handicap. Le complément de subvention pour les centres de vacances spécialisés s'élève à 2,5 € par enfant et par jour d'activité pour les enfants porteurs d'un handicap léger et à 3,5 € pour les enfants porteurs d'un handicap lourd. Le forfait, pour frais de fonctionnement, est majoré de 0,70 € par jour et par enfant issu d'un milieu défavorisé sur le plan socio-économique. Je les ai fait porter à cette hauteur :

- 0,9 € pour l'enfant dont les parents sont en situation de précarité;
- 7,5 € pour l'enfant porteur d'un handicap léger;
- 8,5 € pour l'enfant porteur d'un handicap lourd ;

Type	Montant actuel	Nouveau montant
Enfant dont les parents sont en situation de précarité	0,70 €	0,90 €
Enfant porteur d'un handicap léger	2,50 €	7,50 €
Enfant porteur d'un handicap lourd	3,50 €	8,50 €

En **2015**, ce sont **888 enfants** qui étaient concernés par ces majorations, pour un total de **205.602 journées en centre de vacances**. Un budget de 150.000 euros est prévu afin de couvrir ces augmentations de subventions.

Les centres de vacances ne sont qu'une partie du secteur ATL aux côtés des écoles de devoirs et autres accueils extrascolaires, notamment. De même, la réalité des enfants à besoins spécifiques n'est pas limitée aux différents types de handicap tels que le prévoit le Décret Centres de Vacances.

En tant que Ministre, comment pouvez-vous influencer pour un accueil de qualité de tous les enfants en-dehors du cadre familial et scolaire ?

À chaque occasion, dans chaque dossier ouvert, j'ai une attention particulière pour le travail en équipe pédagogique, la réflexion sur les pratiques professionnelles, l'encadrement adapté des enfants, les partenariats et échanges enrichissants qui permettent également le développement de la qualité. Tout en gardant à l'esprit les moyens budgétaires qui sont les nôtres.

Je souhaite que soit maintenue la formation continue. Par ailleurs, je soutiens les initiatives de projet et, pour chacun de mes dossiers, je veille aux enjeux de

bonne gouvernance et au respect de la charte associative. Car je suis persuadée qu'en soutenant le secteur et en levant les freins et tracasseries administratives cela libère du temps au secteur pour faire son métier et un accueil de qualité.

COALA, comme de nombreux organisateurs, ne propose pas d'accueils spécialisés en privilégiant la rencontre des différences et des richesses de chacun. Néanmoins, sur le terrain, nous constatons souvent une crainte des animateurs qui se posent des questions de compétences.

Les parents aussi hésitent à ouvrir la porte de structures non spécialisées alors que d'autres ne sont pas prêts à ce que leur enfant soit confronté aux réalités du handicap.

Que leur diriez-vous pour franchir le pas et oser l'intégration ?

Nous sommes tous et toutes uniques ! La rencontre de l'autre dans sa singularité est essentielle. C'est une expérience humaine incroyable qui moi, m'a vraiment forgée. Il ne faut pas avoir peur de la différence, quelle qu'elle soit. Elle est source d'enrichissement mutuel et de découverte.

La question du frein des parents et que vous soulevez judicieusement est fondamentale. **Je serais très intéressée si, avec le secteur et sur base de propositions dont ils pourraient me**

faire à cet égard, nous pouvons avancer sur ce sujet.

De nombreuses asbl comme la nôtre associent animateurs permanents et volontaires. Au-delà du statut, ce sont des pratiques "professionnelles" que nous visons. Face aux enjeux de l'inclusion et de l'accueil de tous les enfants, comment la Ministre de l'Enfance que vous êtes peut-elle influencer sur la formation de ces acteurs ? Indispensable ?

La formation est fondamentale, qu'elle soit volontaire ou professionnelle. Par exemple, on ne demande pas à un secouriste d'aller au match de foot sans avoir son 'BEPS' en poche.

L'enfant qui doit être inclus est un enfant ! Je suis donc pour une formation globale. Il faut offrir aux animateurs un cadre où ils peuvent apprendre, découvrir, expérimenter, s'ennuyer, s'émanciper, et oser, mener des projets à leur dimension. La formation y contribue et les enfants en sont les bénéficiaires !

Au côté de la famille et de l'école, l'ATL est le 3^e milieu de vie éducatif de l'enfant.

Vos compétences ministérielles sont liées à ce 3^e espace-temps en Fédération Wallonie-Bruxelles. Selon vous, qu'a-t-il d'éducatif plus spécifiquement ?

Ma vision de 3^e milieu de vie est le bien-être de l'enfant. Un lieu où l'enfant peut expérimenter,

dans lequel il rencontre l'autre et apprend le vivre-ensemble dans un cadre sécurisé et sécurisant, encadré par des professionnels attentifs à ses besoins, spécifiques ou pas.

C'est ce qui a guidé mon souhait de soutenir dès le départ la création de nouvelles écoles de devoirs, le besoin étant important. **Les écoles de devoirs sont des espaces d'éducation élargis, notamment à la culture et enclins à stimuler la créativité de nos enfants,** à les accompagner dans leurs devoirs mais bien plus largement dans leurs découvertes et créations culturelles et sociales. Concrètement, les écoles de devoirs nouvellement reconnues bénéficieront d'une subvention de lancement d'un montant de 5.000 € pour l'année en cours au moment de la date de leur reconnaissance. Une campagne de sensibilisation est aussi prévue pour amplifier la dynamique des écoles de devoirs. Le solde du budget sera consacré à l'ensemble du secteur.

Tous ces endroits d'accueil temps libre mettent en place un cadre où l'enfant peut apprendre par lui-même et avec ses pairs. C'est essentiel dans notre société d'avoir ce genre de lieux !

Merci Madame la Ministre.



RÉTROSPECTIVE : Partenaires particuliers...

Par Marie-Hélène LANGE, coordinatrice des formations animateurs et coordinateurs, CREE asbl

Demain la formation d'animateurs commence. Je suis impatiente d'y aller et d'apprendre les BA-BA de l'animation. Dans les informations reçues, j'ai vu que nous allions avoir dans notre groupe quatre jeunes sourds qui eux aussi vont suivre la formation. C'est chouette, je n'ai jamais rencontré de personnes sourdes. Ce sera l'occasion d'échanger avec eux et peut-être d'apprendre quelques mots en langue des signes.

Demain je commence ma formation d'animateurs. Nous serons un groupe de quatre sourds parmi en groupe de seize personnes. Le responsable de formation m'a expliqué qu'il y aura une aide à la communication* pour nous aider tout au long de la formation. J'espère que ce ne sera pas des cours comme à l'école car je n'aime pas trop la théorie et les longues explications. Deux de mes amis font leur formation en même temps que moi, je suis rassuré de déjà connaître des participants.

La formation a commencé, c'est chouette. L'ambiance dans le groupe est conviviale. Ça fait bizarre car toute la journée, à côté du formateur il y a une personne qui gesticule dans tous les sens pour que les sourds puissent

participer aussi. Pour le bon fonctionnement de la formation, nous devons respecter des règles de communication, parfois contraignantes : toujours lever la main et attendre de recevoir la parole pour s'exprimer, ne pas se couper la parole, attendre la fin de l'interprétation et donner quelques secondes de réflexion avant de pouvoir répondre aux questions posées, toujours être placés en cercle... Lors d'un travail de groupe, je me suis retrouvée avec deux personnes sourdes, on avait des idées et des visions des choses complètement différentes et ce n'était pas toujours facile de se faire comprendre. Comme l'aide à la communication n'était pas toujours à notre disposition, nous avons fait preuve d'invention pour communiquer par écrit, par mime ou par dessin. Je trouve ça enrichissant de rencontrer des personnes différentes, cela m'oblige à être plus tolérante, à m'adapter. Durant le module "chant", les sourds ont quitté le groupe pour vivre un moment entre eux.

La formation a commencé, le groupe d'entendants est sympa, il y a une bonne ambiance et une bonne collaboration entre tous les participants. Je suis assez fatigué car c'est long de fixer la personne qui traduit pendant toute la durée du module. Parfois les entendants ont beaucoup

d'idées et parlent beaucoup. Nous les sourds, avec le décalage de l'interprétation, nous n'avons pas toujours l'occasion d'intervenir. Heureusement le formateur est attentif à demander aux autres d'attendre quelques secondes pour que nous puissions aussi apporter des idées. Parfois quelqu'un passe devant l'aide à la communication, je ne la vois donc plus les signes et donc ne reçois plus les informations. Rien de grave, nous le faisons remarquer et tout le monde est plus vigilant. Les travaux de groupe, je préfère les faire seulement avec les sourds car alors je peux m'exprimer librement sans devoir passer par l'aide à la communication ou tout autre stratagème. Je me sens alors plus à l'aise pour m'exprimer. Aujourd'hui, il y avait un module poésigne, nous étions entre sourds et avons appris à jouer avec notre langue maternelle pour l'exploiter dans des activités pour les enfants.

Me voilà de retour de formation, j'ai appris comment devenir une animatrice et j'ai

*une aide à la communication = une personne qui va s'approprier le message de l'orateur pour l'expliquer à un public spécifique. Il est possible alors que le message soit un peu transformé, qu'il y ait des ajouts pédagogiques afin d'assurer une meilleure compréhension par le public cible (une aide à la communication n'est pas une interprète).

hâte de partir en stage pratique à COALA. Je me suis entraînée en animant un petit jeu et un sport. Pour mon petit jeu, j'ai dû réfléchir à l'adapter. J'ai animé la chaise musicale en remplaçant la musique par la lumière éteinte ou allumée. Pour le sport, j'étais arbitre, pour prévenir les fautes, un coup de sifflet pour les entendants et un foulard rouge levé pour les sourds. Cette semaine était riche en découvertes, j'y ai même appris quelques signes comme "bonjour", "merci", "bon appétit", "ça va", "jouer", "animer", quelques gros mots aussi mais ceux-là je les garde pour moi ...

Me voilà de retour de formation, j'ai appris à devenir animateur et j'ai hâte d'aller en stage pratique au CREE. En stage j'aurai beaucoup moins d'enfants que dans les groupes d'entendants. Je devrai mettre en place plein de trucs et astuces visuels pour m'adapter aux différences de communication entre les enfants sourds et malentendants signants ou oralisants. La formation théorique était ludique et bien différente de ce nous faisons à l'école mais ce qui serait encore mieux, c'est une formation 100% pour les sourds avec des formateurs sourds.

Pendant plusieurs années les associations COALA et CREE ont collaboré pour les formations d'animateurs et de coordinateurs en centres de vacances. Ces collaborations ont apporté de part et d'autre beaucoup de richesses et un échange de compétences. Au fur et à mesure de la collaboration, le CREE a vu naître au sein de son équipe des formateurs sourds et entendants, tous signants. C'est pour adapter au mieux notre pédagogie aux spécificités de la surdité ; pour répondre aux besoins des personnes sourdes d'enfin entrer dans un cursus de formation adapté 100% à leur communication, manière de percevoir le monde ; que le CREE a pris son envol afin d'organiser lui-même les formations d'animateurs et de coordinateurs.



Beaucoup d'employeurs n'ont pas voulu m'engager à cause de mon problème de surdité...

Je ne suis pas un cas !

Par Olivier GEERKENS, coordinateur SG

Ils pourraient s'appeler Vanessa, Cindy, Caroline, Barbara, Sam, Stéphane, Pascal, Cédric, Philippe ou encore Olivier ! Tous seraient engagés au sein de COALA en tant que permanents. Un travail (comme un autre ?) pour lequel ils ont des besoins spécifiques. Divers et personnels, plus ou moins handicapants, reconnus ou non ! L'occasion de faire un zoom sur leurs réalités. Chouette non ? Et pourtant cet article a failli ne pas exister...

DES AIDES FINANCIÈRES POUR FAVORISER L'ACCUEIL

L'accessibilité à tous, quels que soient les besoins individuels, est une valeur souvent partagée. Mais quand il s'agit d'emploi, il reste des freins à l'embauche ! Une réalité que diverses aides financières permettent à des associations comme COALA de dépasser.

Alors, quand un dossier "Inclusion" vient sur la table du dossier de ce

ChoCOALA-Gom, l'envie de mettre en lumière ces aides financières et le travail des permanents, particulièrement ceux ayant des besoins spécifiques, apparaît comme une évidence.

Discussion rapide avec quelques-uns d'entre eux sur l'idée.

Accord de principe...

Je relaie donc à quelques permanents ciblés un "questionnaire" destiné à alimenter un article sympa et valorisant avec une invitation à me communiquer une photo dans le cadre de leur travail.

Interpellation d'un collègue : est-ce bien correct ? N'est-on pas en train de mettre une étiquette "d'assisté" sur le dos de certains ?

Doute et réflexion car voilà un regard qui ne manque pas de pertinence !

LE REGARD DES AUTRES

Après tout, si quelques-uns savent que COALA perçoit des aides financières pour certains, cela reste une

information interne. Pas question d'individualiser les situations ni de communiquer les détails qui ont permis ce soutien. C'est vrai pour la personne ayant des soucis de santé... comme celle ayant un passé de demandeur d'emploi plus ou moins long dans le cadre des aides APE (on en reparlera dans les mois à venir).

Avoir des besoins spécifiques ce n'est pas être un CAS ! Réussir une intégration, aussi dans le cadre du travail, c'est sans doute éviter de faire porter au permanent toute étiquette liée à ses besoins spécifiques.

Quand je regarde Vanessa, Cindy, Caroline, Barbara, Sam, Stéphane, Pascal, Cédric, Philippe ou encore Olivier, je vois un permanent.

Alors, comme pour d'autres permanents, ces quelques lignes disent toute l'importance qu'ils prennent au sein de leur travail...

J'ai dû quitter mon ancien boulot dû à mes problèmes de poignets...

Mon travail est flexible et plaisant (j'ai toujours adoré jongler avec les chiffres) au sein d'un groupe parfois bruyant mais convivial. J'espère pouvoir continuer à exploiter mon potentiel intellectuel au mieux...

Ce qui m'a aidé pour mon travail à COALA, c'est l'accueil des collègues, l'intégration dans l'équipe et l'AWIPH!

Une vie de qualité pour tous en 4 lettres ? AVIQ !

Depuis 2016, un nouvel organisme gère les compétences de la santé, du bien-être, de l'accompagnement et des soins des personnes âgées, du handicap et des allocations familiales. Il a pour nom **AVIQ : Agence pour une vie de qualité** et remplace l'Agence wallonne d'intégration des personnes handicapées (AWIPH).

Le site www.aviq.be propose un onglet "documentation" riche pour toute personne intéressée par les questions liées aux handicaps et à l'intégration... mais l'AVIQ a aussi repris la mission de soutien aux employeurs et aux personnes porteuses d'un handicap pour faciliter leur collaboration. Ainsi des primes à l'intégration, au tutorat ou encore à l'aménagement d'un poste de travail existent pour favoriser l'embauche.

Notre Assemblée Générale

COALA recherche encore quelques animateurs et quelques parents prêts à rejoindre l'AG. Une réunion annuelle plus des outils pour (mieux) comprendre le travail ainsi que les enjeux COALA et prendre part aux décisions. Cette année, une AG ouverte pour découvrir. Avant de franchir le pas ? En curieux ou en convaincu, rejoignez ce temps de rencontre !

INVITATION

Membres Volontaires Familles Permanents Partenaires

50 ans en 2018, on fait quoi ?

Lundi 26 juin 2017

COALA GEMBLOUX - Chaussée de Wavre, 4

- 17h00 Accueil fruité
- 17h15 **Assemblée générale ordinaire**
Invitation à tous - Seuls les membres ont droit de vote
 - Démission/Désignation des membres
 - Coala 2016 - Perspectives 2017 : Défi de synthèse en 20 minutes
 - Rapport comptable et Budget
 - Décharge des administrateurs
- 18h30 **Apéro participatif** suivi d'un repas : 2018, année anniversaire et participation

Permanent, volontaire, je m'engage ou je suis engagé ?

Pour un meilleur accueil, **confirmation indispensable** à olivier@coala.be pour le 21 juin !

Quelles pratiques pour favoriser la participation ?



Vacances : dernières places pour cet été

À GEMBOUX (ERNAGE)

- Du 3 au 7 juillet : **Bienvenue à Hawaï.**
- Du 10 au 14 juillet :
 - **1001 contes** (3-5 ans)
 - **À la découverte de la Bande Dessinée** (6-12 ans).
- Du 24 au 28 juillet : **Direction le Far-West.**

À WAVRE (PROFONDSART)

- Du 31 juillet au 4 août : **Les recettes d'Antoinette.**

À BOTASSART

- Du 21 au 25 août : **Les mystères de Botassart.**
- Du 28 au 31 août (4 jours) : **On vit dans un monde de son**

MAIS AUSSI À GESVES...

- Du 3 au 28 juillet : **Plaine communale coordonnée par COALA** (2,5-15 ans)

COAL'Happy

Petit rappel : Parce que les vacances sont essentielles au bien-être de tous, COALA a créé COAL'Happy ! **Tout parent qui souhaite un soutien financier pour la participation de son (ses) enfant(s) à un séjour de vacances COALA** peut faire appel à ce fonds.

Par ailleurs, si vous souhaitez nous soutenir et **offrir une journée de vacances à un enfant** (30€ = 1 journée), ce projet étant agréé et soutenu par le **Service Arc-en-Ciel** (Rue du Bien Faire 41 à 1170 Bruxelles), vous pouvez faire un don sur le compte : BE41 6300 1180 0010 - communication: "don projet 180". Tous les dons d'au moins 40€ peuvent être exonérés d'impôts.

Le hall d'entrée de notre maison de Wavre a fait peau neuve : nouvelles couleurs pour les murs, les boiseries et les portes. Côté déco, ce sont les enfants de l'école de devoirs qui ont mis la main à la pâte... ou plutôt à la peinture !

L'idée était de créer des taches sur de grandes toiles. Bien installés au jardin, nous avons privilégié 2 techniques plutôt amusantes : la seringue et le ballon de baudruche !

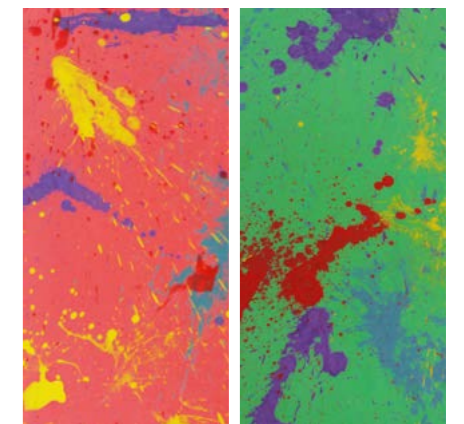
La seringue, rien de plus simple : Remplir une GROSSE seringue avec de la gouache légèrement diluée. Déposer le support au sol, prendre de la hauteur (les enfants sont

montés sur une chaise) et vider la seringue d'un geste vif en direction du support ! Splach garanti !

Le ballon, c'est un peu plus coton ! A l'aide d'une seringue, mettre de la gouache légèrement diluée au fond d'un ballon de baudruche. Gonfler (en prenant garde de ne pas aspirer la peinture !) et nouer le ballon, avant de l'attacher au support à l'aide d'un morceau de ruban adhésif (le support doit être posé sur le sol). Vient ensuite la partie vraiment fun de l'opération : faire exploser le ballon ! Nous avons pour cela utilisé un piquoir de picotage que nous avons attaché au bout d'un manche à balai, histoire de ne

pas être trop proches de l'explosion.

Le résultat est vraiment sympa. Convaincus ? N'hésitez pas à nous montrer vos oeuvres (info@coala.be) !



Échange de jeunes...



Du 31 août au 10 septembre prochains, ce sont des jeunes venant de France, d'Italie, de Grèce, de Lituanie, d'Espagne, de Bulgarie et de Belgique qui se retrouveront pour un échange autour du thème de l'alimentation durable.

Infos : jeanba@coala.be

ET ailleurs...



Cellule Jeunes

- **Journée Descente de la Lesse avec BBQ offert !**
Date: Dimanche 27 Août de 9h à 17h30.
P.A.F : 10 €
- **Traditionnel week-end de la Cellule Jeunes**
Date: 29-30 Septembre et 1er Octobre 2017
Lieu : Surprise !
P.A.F : 30 €

Plus d'infos sur www.coala.be

FAITS DIVERS

MARIAGE... Félicitations déjà à Nicolas, animateur à Mont-Saint-Guibert, et Marie-Noëlle qui se diront "Oui" ce 8 juillet.

RELEX... Deux permanents promus présidents !

Félicitations à Olivier Geerkens, nouveau Président de **Relie-F**, et à Tanguy Vandeplas, nouveau Président de la **Coordination CRH**, deux associations dont COALA est membre.

CRH - Centres rencontres et hébergement

classes vertes - relations internationales - gîte de groupe

thierry@coala.be

0496 53 94 81 - 061 65 60 05

Botassart

CAJ - Centres d'animation en journée

écoles de devoirs - ludothèques - animations extrascolaires - coordinations ATL

thierry@coala.be

Andenne - Fernelmont - Gembloux - Gesves - Mont St Guibert - Wavre

Formations ATL

accueillants extrascolaires - responsables de projet

formations de base et continues

vincent@coala.be

0472 64 33 13

Formations Centres Vacances

animateurs - coordinateurs

brevets et formations complémentaires

julien@coala.be

0476 968 427

Vacances

plaines - séjours

cynthia@coala.be

0476 968 423

Avec le soutien de



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



OFFICE
DE LA NAISSANCE
ET DE L'ENFANCE



Wallonie



Membre de



COALA asbl
rue du Rivage, 10
1300 Wavre
Tél. : 010 22 44 49
Fax : 010 22 40 01
info@coala.be